

2ALPES

I N F O S

Bulletin d'informations
de la commune **Les Deux Alpes**



Responsabilité
des élus



Un point sur la DSP
des remontées
mécaniques



Une nouvelle équipe
de commercialisation
de la station

Édito

Vous nous avez confié l'avenir de la commune pour 6 ans : cette confiance nous engage !

1. D'abord, nous rassembler.

Nous avons souhaité une équipe de 23 élus, une équipe unifiée. Certes, avec des personnes charismatiques aux convictions affirmées et pleines d'énergie et impliquées. Par souci d'efficacité, nous avons réparti les missions aux adjoints et aux Conseillers référents en fonction de leur sensibilité et de leurs compétences.

Depuis le 29 juin, nous avons :

- repris les discussions avec la Compagnie des Alpes pour gérer un départ équilibré et équitable comme ancien délégataire.
- modernisé notre Office de Tourisme en modifiant ses statuts pour une gouvernance plus locale.
- restructuré la commercialisation de la station dans une version et lancé la constitution d'une SEM touristique. Tout cela en collaboration avec la SATA.

Enfin, l'été a été bon, et c'est le fruit d'un pilotage attentif, équilibrant l'événementiel, les animations et les mesures sanitaires réglementaires, au fil de la saison et en fonction de la fréquentation.

2. Ensuite, s'atteler aux objectifs.

Il faut redonner la fierté aux habitants d'être bialpins pour que chacun adhère à l'esprit d'entreprise et d'initiative qui sont l'ADN de la station. Nous avons conscience de notre potentiel qu'il soit économique ou bien environnemental. Maintenant, réalisons-le !

Développons une station de montagne respectueuse de son environnement, moderne, ambitieuse pour offrir à ses habitants et ses visiteurs et vacanciers une qualité de séjour privilégiée.

Voici les grandes orientations de nos travaux à court terme.

- En urbanisme** : développer l'offre de lits marchands, dont le stock et la qualité assurent le fonctionnement de notre système économique. Bétonneur? Non, il s'agit d'enclencher un cercle vertueux de réhabilitation autant qu'une consommation raisonnée et qualitative d'espaces. Faire émerger des projets de requalification urbaine (Aiglons, Centre Technique) et permettre des surélévations vertueuses pour les habitants. Suivre les sujets comme le SCOT (liaisons avec les vallées et nos voisins), et retravailler nos PLU.
- Soutenir les grands projets d'infrastructure nécessaires à notre destination.**
D'abord assurer le maintien de certains services publics à l'année, par le renfort d'une offre médicale (dentistes, médecins...) et le développement d'une maison des enfants. Ces projets d'envergure passeront par des phases intermédiaires (centre de loisirs, maison médicale) et verront naître des structures simplifiées (fusion de la crèche et de la garderie). Nous n'oublions pas le stationnement, en commençant par des poches de parkings supplémentaires et des zones temporaires pour l'hiver 2020 - 2021 (spécial Covid19). Nous sommes déjà au travail sur le projet du parking de Côte Brune.
- Assurer et développer l'offre de loisirs et en premier lieu : l'exploitation du domaine skiable et VTT.**
Les échanges sont quotidiens avec les exploitants des remontées mécaniques et les sujets avancent.

La commercialisation de la station a été reprise par la SATA en lien direct avec la Commune pour proposer à nos différents partenaires hébergement, skipass et multiactivités pour des séjours complets. Nous travaillons pour créer une structure plus sophistiquée, à naître au printemps 2021. L'implantation des nouvelles remontées, pistes et activités, conforme au contrat de DSP, mais pérenne pour l'avenir, fait l'objet d'échanges animés... mais constructifs. À ce titre, nous avons investi beaucoup d'énergie pour une réouverture des remontées mécaniques pour le ski et le VTT à la Toussaint.

d. Protéger les espaces naturels, propices à l'évasion et offrir des lieux festifs tout en garantissant l'ordre et la sécurité. Le Covid19 et le cortège de mesures sanitaires ne simplifieront pas la saison à venir mais c'est l'affaire de tous : unis et respectueux, rigoureux même dans la fête, nous avancerons ensemble sur les plans politiques, sécuritaires, commerciaux et techniques.

e. Améliorer notre coopération intercommunale. Cela vous semble lointain? Non. Nous poursuivons le dialogue avec les communes voisines pour développer la solidarité et les échanges à l'échelle de notre territoire. La livraison des repas pour les écoles de Mizoën et du Freney en est un exemple. Mais notre offre de loisirs et d'émerveillement dépend en fait de nos relations avec les villages voisins et les espaces auxquels ils nous donnent accès. Devenir une destination Montagne, c'est maintenant qu'il faut y penser.

Nous avons déjà rencontré et sollicité un grand nombre d'appuis publics (préfecture, région et département), bancaires et politiques (ANMSM, SNMSF, députés, sénateurs) pour trouver des financements et des aides afin de réaliser les nombreux projets à venir. La création d'une cellule Investisseurs nous permet d'être plus efficaces sur ce plan. Mais tout ce travail avancera efficacement que si nous pouvons compter sur vous et votre implication constructive. Des choix importants et parfois difficiles s'annoncent devant nous.

Notre feuille de route :

- Moderniser notre parc de remontées mécaniques et proposer des activités complémentaires en s'appuyant sur notre nouveau délégataire.
- Développer une véritable station '4 saisons' avec un tourisme diversifié et mieux réparti sur l'année.
- Renforcer et valoriser l'ensemble de notre territoire avec les villages et les vallées.
- Assurer un fonctionnement efficace des services de la mairie pour améliorer et faciliter notre quotidien.
- Protéger notre nature, qui est notre capital, et auquel nous sommes tant attachés.

Toute l'équipe municipale et administrative (élus et agents) unie et solidaire travaille avec énergie depuis le premier jour de notre mandat.

Pour l'intérêt général, elle s'engage à mes côtés à donner le meilleur d'elle-même pour assurer un développement touristique durable, qui protège et pérennise notre environnement et notre qualité de vie.

Christophe AUBERT
Maire de la commune des Deux Alpes

Sommaire

- P. 4 ■ Vie municipale
- P. 8 ■ Finance budget
- P. 9 ■ Travaux
- P. 11 ■ Actualité
- P. 14 ■ Projets
- P. 15 ■ Jeunesse
- P. 18 ■ Vie sociale
- P. 18 ■ Vie sportive
- P. 19 ■ Culture et patrimoine
- P. 22 ■ Vie associative
- P. 23 ■ Office de Tourisme
- P. 24 ■ Infos pratiques

INFOS JURIDIQUES

LES DEUX ALPES

DIRECTEURS DE PUBLICATION

Christophe Aubert

COMITÉ DE RÉDACTION

Les élus de la commission, le directeur général des services, Thomas Hodot, la directrice adjointe des services, Amina Bargach, le directeur de l'Office de Tourisme, Éric Bouchet et le service communication.

PHOTOGRAPHIES

© Service communication - Office de Tourisme Les 2 Alpes / Luka Leroy

PICTOGRAMMES

© The noun project

CONCEPTION

Atelier Confiture Maison - 04 79 32 18 09

IMPRESSION

Technicolor - 04 76 33 28 68

COUVERTURE PHOTO

© Luka Leroy / Office de Tourisme Les 2 Alpes



Présentation du nouveau Conseil municipal

Suite aux élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars pour le premier tour et le 28 juin 2020 pour le second tour, un nouveau Conseil municipal a pris ses fonctions le vendredi 3 juillet 2020. Le maire Christophe Aubert a été élu à la majorité des voix.

Présentation des élus



AUBERT Christophe
Maire de la commune les Deux Alpes



GRAVIER Eric • 1^{er} adjoint en charge :
• organisation de la DSP des remontées mécaniques
• schéma directeur des pistes
• acquisitions foncières



ARGENTIER Agnès • 2^e adjointe en charge de l'urbanisme :
• schéma directeur de la station
• évolution du PLU
• animation du service urbanisme



PELLORCE Patrick • 3^e adjoint en charge des travaux :
• gestion des travaux
• référent du déneigement et protection des espaces naturels et sensibles



NEYRAUD Cécile • 4^e adjointe en charge des finances publiques :
• suivi et affectation des budgets
• suivi des demandes de subventions et des impayés



MOREAU Françoise • 6^e adjointe en charge des affaires sociales :
• enfance jeunesse
• CCAS



TASSO Enrica • Conseillère municipale :
• référente station
• suivi des actions municipales



ESPITALLIER Pascal • Conseiller municipal délégué :
• chargé des ressources humaines
• chargé de la communication



AGUILAR Angélique • Conseillère municipale déléguée :
• chargée de la diversification touristique



BALME Pierre
Maire délégué Venosc



GIRAUD Laurent • Conseiller municipal :
• gestion des travaux vallée Venosc



MILLET Anne • Conseillère municipale :
• réhabilitation du village 1800
• développement du service logement et saisonnier



COING Marie-Hélène
Maire déléguée Mont de Lans



VAN LEEUWEN Paul • Conseiller municipal :
• Président de l'Office de Tourisme



BISI Jean-Luc • Conseiller municipal :
• en charge du tourisme
• référent de la vidéo protection



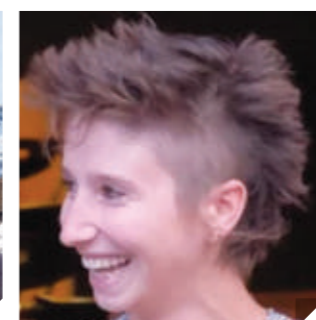
MOUNIER Ugo • Conseiller municipal :
• suivi de l'organisation de la DSP et des actions en faveur de l'écologie



VALETTE Céline • Conseillère municipale :
• suivi des affaires sociales et enfance jeunesse
• Famille +



VEYRAT Fabien • Conseiller municipal :
• suivi de l'organisation de la DSP
• suivi des travaux dans la vallée du Venéon



DURDAN Camille • Conseillère municipale :
• référente culture et patrimoine



DEBOUT Stéphanie • Conseillère municipale :
• suivi des projets culturels et de la communication



MARTIN Jocelyne • Conseillère municipale :
• chargée des relations avec les associations
• référente des actions en faveur de l'écologie
• suivi du développement de l'offre médicale sur la station



GARDEN André • Conseiller municipal :
• suivi de l'organisation de la DSP
• chemins



VAZEUX Delphine • Conseillère municipale :
• chargée de relations publiques
• commission urbanisme

Projet du mandat de la nouvelle équipe municipale

La nouvelle équipe municipale a pour objectif de positionner les Deux Alpes comme une destination Montagne de référence.

Pour atteindre ce but, son action se développe autour de plusieurs axes :

Garantir l'avenir du ski

La réalisation du lac de la Mura assurera à la station un enneigement du domaine skiable dès le début de saison et cela sur 50 % du domaine (hors glacier).

La SATA, nouveau délégataire des remontées mécaniques, prendra ses fonctions dès le début décembre. C'est une nouvelle dynamique et des projets ambitieux qui vont permettre :

- de mieux exploiter et de valoriser notre domaine d'altitude,
- d'améliorer les liaisons entre les versants,
- de créer ou de remplacer les liaisons avec les villages,
- de réaménager les pistes pour développer à la fois la sécurité et les espaces ludiques...



Cet été la station a reçu sa première course de la coupe de France.

Renforcer le positionnement vélo

La station a un historique fort autour du VTT et est située au cœur d'un territoire connu internationalement pour la pratique du vélo de route. Un audit du bike park des 2 Alpes a été réalisé par la société Bike solutions. Ces conclusions seront partagées cet automne avec les acteurs du vélo sur la station afin de proposer des évolutions avec de nouvelles pistes, et d'élargir la pratique aux nouvelles disciplines (Enduro, VTT électriques...).

Élargir notre activité sur les '4 saisons'

En collaboration avec tous les acteurs de la commune et l'Office de Tourisme, nous allons à la fois ouvrir les remontées mécaniques

sur des périodes plus longues et développer notre offre d'activités sportives et nature afin de faire en sorte que la vie économique et sociale sur notre commune soit répartie sur 4 saisons.

Nous travaillerons avec l'Office de Tourisme sur un programme d'animations et d'événements qui évoluera progressivement dans ce sens.

Protéger et valoriser notre environnement

Notre environnement, qui est notre capital, sera au cœur de toutes nos décisions, que ce soit dans le choix des projets, des constructions ou des investissements à venir.

L'eau est une ressource capitale pour l'activité ski, mais aussi pour la vie en général, et les dispositifs pour la protéger et la capter sont essentiels et seront améliorés afin de sécuriser notre avenir.

Nous travaillerons au développement de nouveaux modes de mobilité et à une meilleure gestion de la circulation et du stationnement. Des accords sont en cours concernant le covoiturage et la réflexion sur le réaménagement de l'avenue de la Muzelle sera lancé début 2021.

L'action sociale et le CCAS

En cette période d'épidémie, nous devons faire attention à nos aînés et à toutes les personnes fragiles. Nous rappelons que des masques sont à la disposition des habitants dans les mairies sur simple demande.

Le conseil d'administration du CCAS, dont le rôle est d'être à l'écoute de tous ceux qui rencontrent des problèmes dans leur vie quotidienne, s'est réuni pour la première fois le 9 septembre.

Les élus travaillent depuis le 1er jour sur le dossier de la maison médicale afin d'apporter rapidement des solutions pour permettre l'installation de médecins.

Le centre de loisirs du Bonhomme de neige a été transféré au rez-de-chaussée de la maison de la montagne pour des raisons pratiques et d'organisation des activités pour les enfants.

Le service logement et saisonnier a été déménagé dans les anciens locaux de la mairie annexe de Venosc et sera prochainement inauguré. Une nouvelle responsable a été embauchée pour développer les actions vers les saisonniers, les propriétaires et les socioprofessionnels.

Une mairie toujours plus efficace

Dans le but d'améliorer encore le fonctionnement de la mairie et ses rapports avec la population, un élu a été désigné comme référent pour chacun des services. Cette organisation permet un meilleur suivi des actions et une plus grande réactivité en cas de difficulté.

Tous les élus ont pris à cœur leurs missions et travaillent activement avec les agents et les techniciens pour s'assurer que la mairie répondent aux demandes des habitants et à l'intérêt général.

Christophe Aubert

Le lac de la Mura

L'enquête publique est terminée depuis le 30 juillet et le commissaire enquêteur rendra son avis prochainement. Sur 260 avis rendus lors de l'enquête publique, plus de 96 % sont positifs. La prochaine étape de ce dossier, c'est sa présentation au CODERST, conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques qui rendra un avis. Si cet avis est favorable, un arrêté préfectoral sera émis.

En parallèle, un permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction pour l'aménagement du lac. Le permis de construire pour le local technique à 2300 m a été validé. Une consultation des entreprises sera lancée en septembre pour la réalisation de ce projet. En résumé, et si tous les avis sont favorables, les premiers travaux devraient débuter au printemps 2021.

Patrick Pellorce - Laurent Giraud

Création d'une Hélistation

Après avoir déposé le dossier pour la création de l'hélistation en fin d'année 2019, les services instructeurs demandent un complément d'information sur l'étude d'impact environnemental. La Commune l'a transmise au cabinet en charge de la réalisation de cette étude. Un avis définitif devrait être rendu pour la fin de l'année en cours. La gestion de cet équipement sera certainement confiée à une entreprise spécialisée pour permettre aux aéronefs de l'utiliser en toute sécurité.

Jean-Luc Bisi

Le recensement 2020

Tous les cinq ans, le recensement de la population est organisé par l'INSEE en collaboration avec la commune. Ce recensement est important pour chaque commune, car le nombre d'habitants détermine les aides de l'État et la dotation générale de fonctionnement. La population globale de la commune enregistre 1946 personnes vivant à l'année. C'est une faible baisse puisqu'en 2015 la population globale de Mont de Lans et Venosc était de 1986 habitants. Cette courbe est stable depuis près de 15 ans.

Nouveau magazine Investisseurs

La nouvelle équipe municipale a travaillé dès son arrivée à l'élaboration d'un nouveau magazine municipal destiné aux investisseurs. Ce magazine, imprimé en faibles exemplaires, permet aux élus de valoriser l'image de marque de la commune et ses ambitions. Ce nouvel outil sera également disponible au format numérique et mis à jour en fonction des grands projets. Vous pourrez prochainement le découvrir sur le site dans une nouvelle rubrique : les grands projets.

Pascal Espitallier



Commercialisation de la station

C'était une mesure très attendue par tous les acteurs de la station : Une partie de SC2A a été reprise par la SATA.

La nouvelle équipe Les 2 Alpes SATA Ski s'est installée sur la place de Venosc dans les locaux qui accueillent Label Langues. Cette équipe est composée de 4 personnes qui viennent de l'agence SC2A. Sa mission est de commercialiser la station et la destination Les 2 Alpes auprès de Tour Opérateur et des groupes.



L'heure de la reprise a sonné pour l'équipe commerciale des 2 Alpes le lundi 10 août dernier.

Cette rentrée, très attendue, annonce un programme chargé, avec le lancement de la commercialisation de l'hiver prochain.

Consciente des enjeux forts et des attentes de cet hiver, la priorité est donnée au maintien des partenaires commerciaux historiques à l'international et au développement de nouvelles clientèles en particulier sur le plan national et régional.

Anthony Guzman

➤ Présentation en image de cette équipe fraîchement constituée, mais aux visages familiers : de gauche à droite, en partant du haut ; Anthony Guzman, Directeur Marketing et Commercial de SATA GROUP ; Amanda et Katie en charge de la commercialisation internationale ; (en bas) Amélia responsable du marché France et Marie au poste d'administrateur des ventes.

Expérimentée et motivée, cette équipe a commencé à relever ses nouveaux défis et à construire, avec les acteurs de la station, Les 2 Alpes de demain !

Nouveau site spécial Infos santé Les 2 Alpes

Notre volonté est de garder le contact et surtout d'être au plus près de la population. La communication est un outil très important pour garder ce lien avec vous. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons créé un nouveau site afin de répondre à toutes questions relatives au COVID et à la santé. Sur ce site Infos santé les 2 Alpes, vous pourrez retrouver toutes les consignes en cas de maladie et le rappel des gestes barrières. Nous avons également regroupé toutes les aides de l'État, de la région et de la CCOisans pour faciliter les démarches aux entreprises. Nous restons bien sûr à votre écoute et vous pouvez nous écrire à servicecom@mairie2alpes.fr pour nous faire part de vos suggestions d'améliorations.

Pascal Espitallier



Point sur la nouvelle délégation de service public (DSP) des remontées mécaniques

Une commission d'élus s'est très vite organisée après les élections municipales pour prendre en main ce dossier. Cette commission sera prochainement renforcée par la présence de socioprofessionnels, de moniteurs de ski, de pisteurs pour obtenir une vision partagée et construire ensemble notre outil de travail et notre avenir.

Un recours a été déposé par la Compagnie des Alpes sur la dénonciation de l'ancienne DSP et une conciliation est cours. Un nouveau recours est arrivé dernièrement concernant l'attribution de la nouvelle DSP. Nous suivons toutes ces procédures de près avec le soutien et l'aide de cabinets spécialisés et des avocats de la Commune.

Nous sommes arrivés à une entente pour une ouverture aux vacances de la Toussaint du 17 octobre au 1^{er} novembre. Compte tenu du bon état du glacier et d'une forte demande de la Fédération Française de Ski, qui a des besoins importants pour les préparations des athlètes, il est certain que cette ouverture sera profitable en termes financiers pour le délégataire mais également en termes de communication pour le lancement de la saison.

Concernant le nouveau délégataire la SATA, il rentrera en action à partir du 1^{er} décembre 2020, qui est la date contractuelle. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre les directeurs et les élus pour que les premiers investissements prévus dans le contrat démarrent rapidement. C'est capital pour l'envoi d'un message fort à notre clientèle sur la transformation, l'amélioration et la modernisation du domaine skiable et de la station.

Le recrutement d'un Directeur Général est également en cours. Il devrait prendre ses fonctions dès le mois d'octobre prochain. Ce nouveau Directeur est très important pour la station et son indépendance. S'il doit avoir un regard global sur le territoire pour assurer une bonne collaboration entre les domaines skiables, il sera aussi le garant du déploiement des investissements sur notre station et d'une gestion sereine des remontées mécaniques.

L'ouverture de la station est prévue pour les vacances de la Toussaint du 17 octobre au 1er novembre 2020.

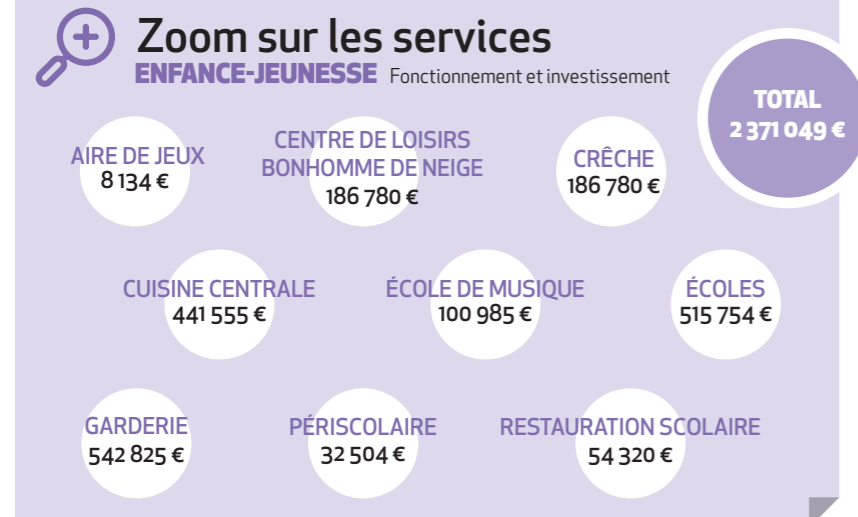
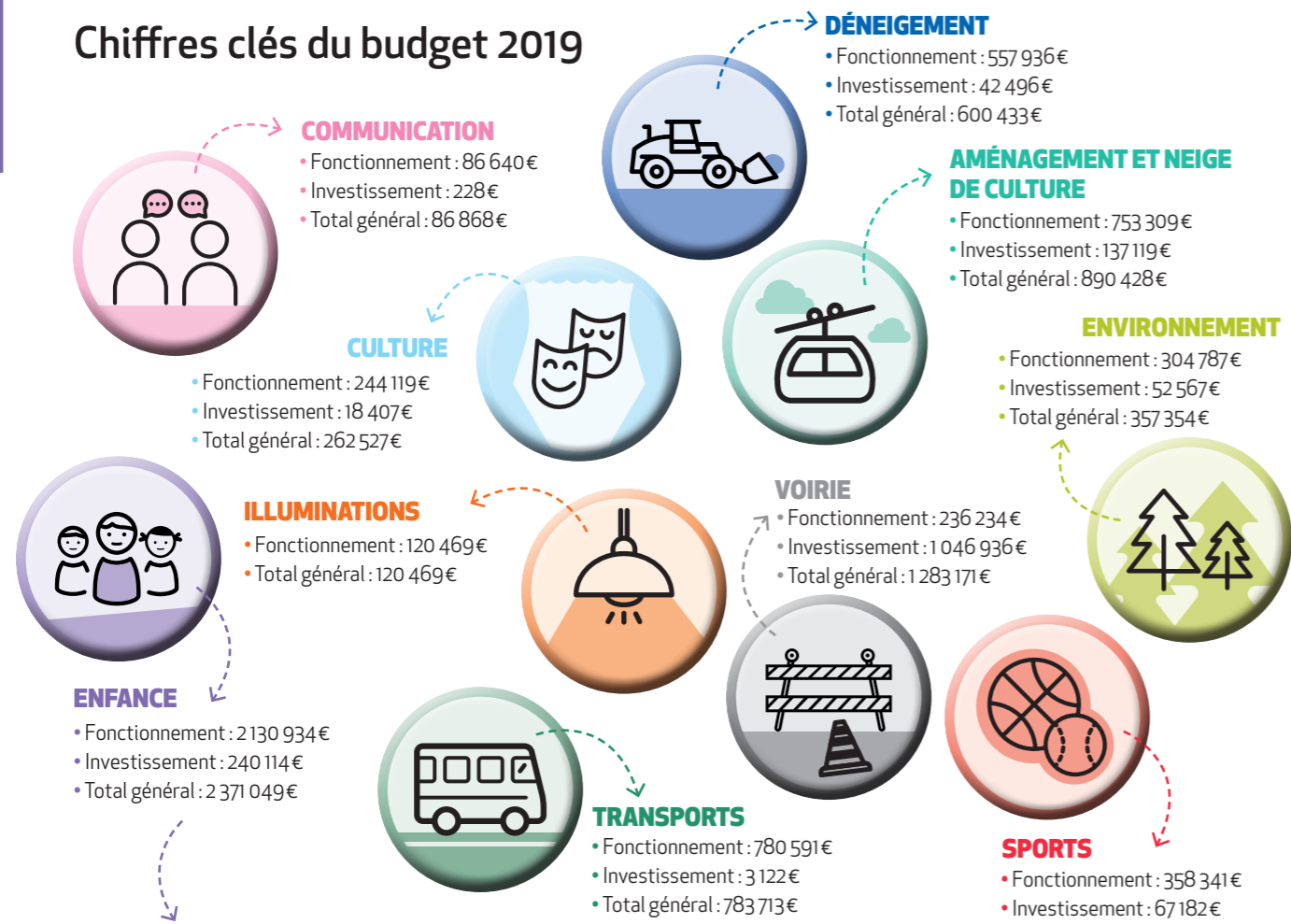
Eric Gravier - Fabien Veyrat

Un budget en action

L'année 2020 est une année atypique en raison de la crise sanitaire. Le fonctionnement des différents services communaux a été perturbé, générant des dépenses non prévues et une baisse des recettes. C'est pourquoi, la préparation budgétaire 2021, qui débute mi-septembre, s'appuiera sur l'année 2019 comme année de référence. Ce sera le premier budget de la nouvelle équipe municipale qui sera voté en décembre 2020.

Au début de l'année 2021, un encart dans le Bulletin Municipal, sera consacré au Budget 2021 et présentera les priorités de la nouvelle équipe municipale. *Cécile Neyraud - Amina Bargach*

Chiffres clés du budget 2019



Taxe de séjour

Pensez à reverser la taxe de Séjour 2020

Cette taxe a pour but d'aider les conseils municipaux à financer leurs dépenses liées à la fréquentation touristique et à la protection des espaces naturels à destination des vacanciers.

Les tarifs de l'hiver 2020/2021 restent inchangés. Vous pouvez les retrouver sur le site : www.mairie2alpes.fr > onglet taxe de séjour.

Toutefois, une nouvelle tarification est déterminée selon les articles L.2333-30 et L.2333-41 du CGCT. Elle sera mise en place à compter du 1^{er} janvier 2022.

TRAVAUX Les Deux Alpes

Dans les écoles

De nombreux aménagements ont été réalisés cet été dans les écoles :



Et aussi sur la station



Mont de Lans



Mont de Lans



Rénovation d'une main courante au Ponteil.



Création d'un marquage au sol pour les piétons.

Pylône de Bons

En juin dernier, la deuxième partie du pylône de Bons a été placée par hélicoptère. C'est un récepteur et émetteur pour la TNT et certains opérateurs téléphoniques. À l'automne, il sera mis en service et celui qui est actuellement au centre du village de Bons sera enlevé.



Sécurisation du village du Chambon.

La fibre en Isère

Le Département a constaté à l'automne 2019 qu'Isère Fibre rencontrait des difficultés importantes dans la mise en œuvre industrielle des déploiements de la desserte qui lui incombent.

Au regard des taux d'échecs anormaux constatés lors des raccordements des usagers finaux, le Département a exigé d'Isère Fibre la mise en œuvre d'un audit et d'un plan d'actions visant à la correction des anomalies relevées sur le réseau de desserte. Isère Fibre, en accord avec les opérateurs Fournisseurs d'Accès à Internet, a donc suspendu en décembre la commercialisation des abonnements en fibre optique sur tout le périmètre du Réseau d'initiative publique « Isère THD », le temps de contrôler la totalité des lignes et de réparer l'ensemble des défauts constatés, préalablement à toute réouverture de la commercialisation sur les communes impactées. Ces étapes de contrôle sont en cours sur toutes les zones déployées du réseau « Isère THD ». Isère Fibre procédera à la réouverture commerciale au fur et à mesure de la validation de la conformité du réseau dans chaque commune concernée, correspondant au niveau de qualité de service attendu par le Département. La commercialisation a déjà repris sur plusieurs communes depuis le 20 janvier 2020 (environ 30 000 lignes éligibles à ce jour). La communauté de communes de l'Oisans est co-financière de l'opération avec le Département.



Rénovation du mur du cimetière et extension et installation de cavurnes

ACTUALITÉ

Ça s'est passé

Les Deux Alpes

Du Ciné en plein air : une vraie réussite !

Le confinement a bien souvent été une période difficile et d'isolement. À la sortie de cette période, nous avons tous eu envie de refaire des choses de notre quotidien passé comme d'aller au cinéma. C'est pourquoi la municipalité a demandé à l'Office de Tourisme de proposer des séances de cinéma en plein air et tout l'été cette activité a rencontré un vif succès.



Les animations au village 1800

Tout l'été, le village 1800 a proposé des animations et chaque vendredi un marché. Organisé par les commerçants du village 1800, cette action a été soutenue par la Commune. Anne Millet qui est chargée de soutenir la vie et l'animation du village 1800 est très optimiste sur le nouveau dynamisme et la mise en valeur de ce quartier de la station. D'autres actions sont prévues pour cet hiver... À découvrir !



Fête des foins

Comme chaque année depuis 23 ans, la fête des foins est une animation très attendue par les vacanciers et les habitants. Mais cette année, si le défilé a bien eu lieu, la municipalité a préféré annuler l'organisation du traditionnel apéritif. Néanmoins, beaucoup de monde s'est

déplacé et a pu profiter des animations de démonstrations des chevaux Mérens, concours de conduite de calèche et les démonstrations des métiers d'antan et des danses folkloriques. Et toujours le marché des petits producteurs.



Venosc



Parking de la Dançère rénové et équipé de toilettes automatiques.



Réfection de la partie du chemin de l'Alpe qui borde le cimetière.

Rénovation du mur du cimetière et extension et installation de cavurnes



Mont de Lans Fête du 15 août

Cette fête patronale a été un peu spéciale cette année. Comme beaucoup d'événements, la situation sanitaire due au COVID a réduit le nombre de participants. Mais nous avons eu aussi des contraintes supplémentaires car les activités habituellement proposées pour les enfants n'ont pu être mises en place pour respecter les gestes barrières. S'il y a eu moins de monde que d'habitude il semble que le public présent se soit bien amusé, autour des différentes activités : concours de boules, buvette, spectacle des Rérto/cycllette, stand de tir et trampoline... Et toujours beaucoup de monde à la messe et à l'apéritif offert par la Commune et avec des masques !

Marie-Hélène Gravier

Réunion publique du 15 septembre : bilan estival positif et préparation de l'hiver

Mardi 15 septembre 2020, une réunion de fin de saison a été organisée par l'Office de Tourisme des 2 Alpes. Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Notre gestion de la saison estivale a démontré notre maîtrise de la situation sanitaire, par de très belles offres de loisirs et à la fréquentation qui a été au rendez-vous.

Le président de l'Office de Tourisme, Paul Van Leeuwen a présenté le programme de l'hiver et les tendances des réservations. Plusieurs scénarios ont été dévoilés et des rencontres avec le Préfet et les différents maires de l'Oisans sont prévues pour envisager des choix qui devront prendre en compte l'économie et la situation sanitaire

pour que cet hiver se passe dans les meilleures conditions possibles.

Le maire a rappelé que ce sont les efforts de tous et la solidarité qui permettront de vivre une saison d'hiver réussie.

Pour cela les élus travaillent en collaboration avec les autorités préfectorales, les communes voisines, les acteurs de la station pour définir des mesures sanitaires qui prendront en compte tous les paramètres. La Commune étudie également les moyens logistiques qu'elle doit prévoir comme un centre de dépistage et compte s'appuyer aussi sur les sociopros pour avancer sur l'hébergement de substitution et l'encadrement des comportements individuels dans la prévention.



Il est à la fois important de rassurer les vacanciers sur nos mesures sanitaires tout en les faisant rêver sur l'évasion proposée, de grands espaces et de l'air pur.

Une réunion publique sera organisée par la Commune mi-octobre pour transmettre les dernières informations liées à ces mesures sanitaires et au plan de communication de la station.

Un été animé à Venosc village, avec des festivités tout au long de l'été



Marché de Producteurs le 9 juillet



La Fête de Venosc (musique, jeux et arts de rue) le 16 juillet



Marché de Potiers et artisans le 23 juillet



Les Déambulations de Venosc (animations le long des sentiers de promenades) le 20 août



La Journée des Arts Forains (une journée de fête comme dans les années 1900) le 13 août

Venosc Les Deux Alpes Masqués

Pendant la période de confinement et devant le problème d'approvisionnement de masques, un élan de solidarité s'est créé entre Bi-Alpins et habitants de l'Oisans. Une idée a germé en se calquant sur une organisation venant de l'Alpe d'Huez et grâce à une poignée de volontaires, un atelier de fabrication de masques en tissus a été créé et un local a été mis à disposition dans la salle communale de Venosc village. Les bénévoles l'ont baptisé « Les Deux Alpes Masqués ».

Après un appel aux volontaires, pendant plus de cinq semaines, tous les jours, hors week-end, des bénévoles se sont relayés pour fabriquer des masques en tissus aux normes AFNOR. Un atelier organisé avec une méthode de travail rigoureuse respectant le principe de « la marche en avant » a été mis en place. Masque obligatoire pour tous, pédiluve de désinfection à l'entrée, identification par signature, distanciation physique matérialisée, gel hydro-alcoolique et fiche de travail à chaque poste.

Au total c'est une trentaine d'âmes qui a travaillé pour créer 3000 masques. Une partie des masques a été distribuée

dans la commune, mais également à Saint-Christophe en Oisans et aux professeurs du collège de Bourg d'Oisans. Un stock est conservé en mairie pour prévenir l'avenir. Avec les tissus restants, les derniers bénévoles ont eu l'idée de créer des blouses et calots. Au final 45 blouses et 42 calots ont également été distribués à des personnels soignants, aides à domicile et ATSEM de la commune.

Cet atelier n'aurait pas été possible sans l'aide de socio-professionnels. En effet certains hôtels et une blanchisserie ont fait don de matières premières, des centaines de draps propres ont été fournis pour la confection des masques. Pour le moral des troupes, dans un autre registre, restaurants et pâtisseries ont confectionné repas et gâteaux pour encourager les travailleurs de notre petite manufacture.

Nous remercions donc, l'hôtel « les Mélèzes », et des hôtels de Mizoën et Auris, la blanchisserie Alp'Blanc, le restaurant « Douces Gourmandises », l'artisan pâtissier « Le Chat Gourmand », l'artisan « Bois et sens », le commerce « Le Montagnard Gourmand » qui ont contribué à cette belle aventure. Sans oublier l'atelier

« les masques Huez », pour leur soutien. Nous remercions également notre partenaire principal, la commune des Deux Alpes pour le local, et les machines à coudre. En dernier, mais non des moindres, nous tirons bien sûr, un grand chapeau bas à tous les bénévoles pour avoir donné de leurs temps et de leurs savoirs.

De cette belle initiative et devant un tel déploiement de solidarité, la même équipe initiatrice du projet réfléchit à la création d'un groupe d'entraide au quotidien pour les habitants de la commune ;

Des idées ont émergées, ce groupe s'articulerait sur le partage de savoirs entre TOUS et la solidarité envers les personnes seules en organisant des après-midis « rencontres et partages ».

Cette organisation à l'état embryonnaire est en attente de propositions.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
ou pour des suggestions, n'hésitez pas à contacter Madame Viviane Vitré par mail : vitre.viviane@orange.fr

Nous comptons sur vous !

Les Deux Alpes Masqués



Cellule investisseurs

Poursuivant les objectifs de développement des emplois et de la vie économique, mais aussi d'embellissement et de montée en gamme, une cellule Investisseurs avec des outils adaptés a été créée à la mairie pour attirer les entrepreneurs et les talents sur la commune.

Pascal Espitallier

Foncière les 2 Alpes

La municipalité souhaite retrouver la maîtrise de sa commercialisation. C'est pourquoi, une fois le changement d'exploitant réalisé, la commune créera début 2021 une foncière qui interviendra sur le parc immobilier dédié à la location. C'est un outil indispensable pour mettre en œuvre une politique commerciale indépendante au service de notre développement.

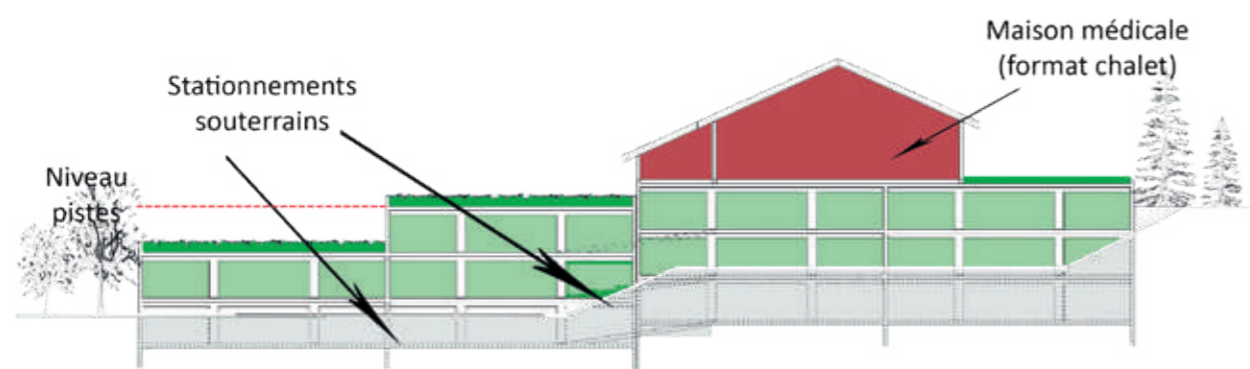
Angélique Aguilar

Maison Médicale

Le projet de Maison Médicale est une priorité pour la commune. Il va se déployer en 2 temps. Un cabinet médical et dentaire temporaire va s'installer dans les locaux de Safilaf, prévus dans ce but par l'équipe précédente. Parallèlement, un dossier de convention avec l'ARS va

être élaboré par les médecins de ce cabinet temporaire, avec pour objectif de créer une véritable Maison Médicale en lien avec le futur parking de Côte Brune.

Agnès Argentier - Jocelyne Martin



Avenue de la Muzelle

Un projet d'amélioration et d'embellissement de l'avenue de la Muzelle va être lancé en concertation avec la population. Il s'intégrera dans un plan global d'urbanisation de la station. Il comprendra une réflexion sur la circulation des voitures, des cyclistes et des piétons, les places de stationnement, l'aménagement des trottoirs, et le reboisement de l'avenue.

Agnès Argentier - Delphine Vazeux



© Alpicité

Rentrée des classes 2020

Suite au COVID 19, le port du masque est obligatoire en classe pour les collégiens et lycéens. Il est proscrit pour les enfants de maternelle et n'est pas recommandé pour les élèves de primaires. Chaque établissement vous fera part des mesures sanitaires appliquées.

À partir du lundi 7 septembre 2020 à 7h00, le port du masque est obligatoire sur la voie publique dans un périmètre maximal de 25 mètres devant les entrées et sorties des établissements d'enseignement et les lieux d'accueil de mineurs (écoles, collèges, lycées, crèches, accueil périscolaire,...). Cette mesure s'applique dans l'ensemble du département de l'Isère pour toutes les personnes de plus d'onze ans (selon arrêté préfectoral).

La semaine de 4 jours d'école c'est pour la rentrée

Depuis la rentrée scolaire de 2020, les enfants des écoles de la commune des Deux Alpes et les enseignantes pratiquent le rythme des 4 jours.

Les activités périscolaires seront assurées par l'accueil de Loisirs du bonhomme de neige (ALSH), et les services de l'enfance les mercredis et les vacances scolaires.

Les activités périscolaires avant l'école et après l'école sont assurées au sein des écoles par les agents de la mairie.

Les inscriptions se font auprès de l'ALSH.

L'école maternelle des 2 Alpes

Insectes et petits bêtes de nos montagnes

L'école maternelle des Deux Alpes accueille cette année entre 50 et 61 élèves selon les saisons. Ils sont partagés en deux classes.

Classe des petits-moyens :

- Enseignantes : Noémie Baconnier et Audrey Petitjean
- 26 élèves en inter-saison et 31 élèves en hiver.

Classe des moyens-grands :

- Enseignante : Christelle Pentecôte
- 25 élèves en inter-saison et 29 élèves cet hiver.

Trois ATSEM aident à l'encadrement des élèves : Marie-Claude Veyrat, Christine Balme et Christine Bachimont.

Voici les différents projets pédagogiques pour cette année 2020-2021 :

- En septembre-octobre : un projet "environnement et valorisation des déchets" autour de l'intervention de la compagnie AMUSE.
- De mars à juillet : un projet "insectes et petites bêtes de nos montagnes" autour des interventions de Nicolas Bertrand, moniteur-garde du parc national des Écrins. Les élèves observeront les insectes dans la nature et dans des élevages en classe. Ce projet insectes est également suivi par l'intervenante musique, Colette Szewczyk, qui proposera des séances sur ce thème.
- Les élèves participeront à deux stages de ski cet hiver.
- L'école se rendra au cinéma pour trois séances offertes par la mairie. Les films d'animation sont choisis par les enseignantes de maternelle du Haut-Oisans.



Classe des petites et moyennes sections • Noémie Baconnier



Classe des moyennes et grandes sections • Christelle Pentecôte

École Les 2 Alpes

La gestion de l'eau

L'école est composée de 4 classes :

- La classe de CP - Enseignante : Carine Nallet : 19 élèves
- La classe de CE1/CE2 - Enseignante : Brigitte Manin : 18 élèves
- La classe de CE2/CM1 - Enseignante : Mariane Brasme : 18 élèves
- La classe de CM1 / CM2 - Enseignante : Anne-Laure Champon : 18 élèves



Classe des CP • Carine Nallet

Cette année, nous allons sensibiliser les élèves sur la problématique environnementale : la gestion de l'eau.

Les cycles 3 travailleront sur la bande dessinée en collaboration avec la médiathèque. Les élèves pourront rencontrer un auteur et produiront une planche qui sera exposée au festival de la BD à l'Alpe d'Huez.

En musique, nous aborderons les danses traditionnelles et musiques de fanfare.



Classe des CE1/CE2 • Brigitte Manin



Classe des CE2/CM1 • Mariane Brasme



Classe des CM1/CM2 • Anne-Laure Champon

École de Mont de Lans

Je suis citoyen

Il y a 14 élèves de maternelle/CP/CE1 avec Émilie Chapuis et Alix Gauge et 18 CE2 CM1 CM 2 avec Françoise Chabanet

La classe des grands prépare le concours des délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN), annulé l'an passé à cause du confinement. Ce concours met en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves concernant la citoyenneté et la volonté

d'inciter individuellement ou collectivement les élèves des trois premiers cycles à bâtir et conduire un projet citoyen. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans le programme d'enseignement moral et civique ainsi que dans de nombreux projets d'école. « Moi aussi je suis citoyen dans ma classe, mon école, mon village » en s'axant sur l'écologie et les actions qu'on peut mener à notre échelle.

Françoise Chabanet

Les élèves de la classe d'Emilie et Alix partent faire un tour du monde.



Classe des maternelles et CP • Émilie Chapuis et Alix Gauge



Classe des CE jusqu'au CM2 • Françoise Chabanet

École de Venosc

Écologie et de développement durable

Cette année, l'école de Venosc accueille 19 élèves dans la classe des CE1-CM2 avec Marion Badia et 14 élèves dans la classe des Maternelles CP avec Myriam Chollet. Nous travaillerons toute l'année sur le thème de la biodiversité. Les élèves découvriront le monde du vivant à travers l'étude de la faune et de la flore locale et mondiale. À travers ce projet, les élèves aborderont les notions d'écologie et de développement durable. Guillaume, le professeur de musique, contribuera à cette initiative en proposant aux élèves de monter un spectacle musical autour de ce thème.

Aussi, pour ce début d'année, Véronique de la bibliothèque nous accompagnera pour un voyage littéraire autour de la Bande Dessinée.



Classes des maternelles jusqu'au CM2

École de musique des 2 Alpes

Les cours de formation musicale (solfège) et instrumentale sont ouverts à tous les niveaux et à toutes les classes d'âge (enfants, collégiens lycéens et adultes)

Les deux enseignants, Colette et Stéphane, interviennent également en milieu scolaire maternelle et primaire pour un événement musical et dans le cas de projet d'établissement scolaire en lien avec le club musical des Deux Alpes 190 enfants scolaires concernés.

À l'école de musique il y a 47 élèves inscrits discipline flûte traversière flûte à bec piano piano jazz sans pratiques collectives éveils et Formation musicale tarifs de 75 à 250 €

Projet 2020 - 2021 :

- Projet d'établissement : découverte des musiques et chansons régionales d'Europe et du monde.
- Auditions concerts spectacles deux auditions avec les élèves des classes de flûte, de piano, de chant et d'éveil.
- Une rencontre pédagogique concernant 190 élèves.

Déménagement de l'ALSH

Depuis le 1^{er} septembre 2020, l'accueil de Loisirs du Bonhomme de neige a déménagé au rez-de-chaussée de la Maison de la Montagne. Pour des raisons pratiques d'organisation et d'accueil des enfants, la municipalité a décidé d'entreprendre des aménagements dans cet espace afin de proposer dès la rentrée de septembre un service et un accueil de qualité pour les enfants. Retrouvez toute l'équipe de l'ALSH à la Maison de la Montagne pour les activités des mercredis et les vacances scolaires.

Françoise Moreau



Nouveau : Espace Famille

Depuis cet été, la commune s'est dotée d'un nouveau logiciel qui permet aux familles d'inscrire, de réserver, d'annuler et de payer par Internet, la restauration scolaire, la garderie, la crèche ou l'accueil de loisirs pour chaque enfant du foyer. Il est toujours possible de la faire avec les moyens habituels mais ce service a été mis en place pour faciliter la vie des familles. Retrouvez toutes les infos sur le site de la commune www.mairie2alpes.fr/page-nouveau_espace_famille et auprès des services enfance jeunesse et des mairies annexes.

Françoise Moreau
Céline Valette



Emménagement du service logement et saisonnier

Depuis le 10 août 2020, le service logement et saisonnier se situe place de Venosc dans l'ancienne mairie annexe de Venosc. Ces locaux ont été rénovés pour répondre aux besoins d'accueil des saisonniers, des propriétaires et des employeurs. Le service logement et saisonnier est un véritable outil pour répondre aux

besoins des saisonniers mais aussi offrir et garantir aux propriétaires un service professionnel et de qualité. Une nouvelle responsable a été récemment recrutée Brigitte GASC pour poursuivre les actions du service, les améliorer et les développer.

Anne Millet



Le Conseil Municipal a choisi d'instaurer diverses aides sociales en plus des aides obligatoires :

Pour les enfants

- Aide financière : participation aux voyages scolaires, séjour linguistique, aide aux vacances sur présentation de la facture et des justificatifs de ressources de la famille

Pour les familles

- Aide aux personnes en situation de handicap : dossier et carte mobilité d'inclusion
- Aide financière : colis alimentaire, participation factures impayées (loyer, eau, électricité), frais médicaux
- Aide au logement

Pour les seniors

- Aide à l'établissement des dossiers
- Portage de repas à domicile

- Voyages, sorties, animations repas et colise de Noël (Cette année le repas de Noël s'adaptera en fonction de la situation sanitaire)
- Déneigement : certaines personnes âgées et seules se retrouvent en difficulté pour déneiger leur pas de porte et sortir de chez elles. Le Conseil d'Administration du CCAS, après étude de chaque demande, sollicitera les services techniques.

- Téléassistance : c'est un système de sécurité en cas de maladie ou de chute, permettant le maintien à domicile des seniors.
- Inscription sur le registre communal des personnes vulnérables : cette inscription est volontaire. Elle permet une intervention

auprès des personnes recensées en cas de déclenchement de plan d'urgence (grand froid, canicule...).

À l'installation du conseil d'administration, l'une des premières priorités du CCAS est l'analyse des besoins sociaux.

Cette obligation offre l'opportunité, à travers une démarche d'observation sociale, de mettre en adéquation les actions engagées par le CCAS et les besoins de la population afin d'ajuster la feuille de route du CCAS aux réalités locales.

Merci de réserver le meilleur accueil à l'agent qui viendra à votre domicile pour recueillir vos réponses.

Françoise Moreau



Le Ski Club des 2 Alpes

Après l'arrêt brutal des activités du Club en pleine saison d'hiver, la reprise des entraînements s'est faite de manière progressive cet été. Tout en respectant les consignes sanitaires, les jeunes skieurs et snowboarders du Club ont pu retrouver les plaisirs de la glisse sur le glacier dans des conditions exceptionnelles. Soleil, neige de qualité... tout était réuni pour que les retrouvailles soient les plus belles possibles.

Nous nous projetons désormais sur l'hiver 2021 avec deux moments forts au programme : l'organisation de deux épreuves nationales aux Deux Alpes, l'une en ski et l'autre en snowboard. Tout d'abord, la première étape des Écureuils d'Or fin janvier, Championnat de France des moins de 16 ans en ski alpin avec des épreuves de slalom, géant et super-G. Puis avec la reprise de l'étape du Kids National Tour mi-mars (snowboardcross) qui a été annulée à la dernière minute cette année. Nous espérons que ces deux événements seront les points d'orgue d'une saison qui sera certes inhabituelle mais tout aussi forte en émotions.

Rendez-vous cet hiver!

Nicolas Cassegrain

Les Deux Alpes

Fresque à Mont de Lans et Venosc village : les colporteurs

Dans le programme des fresques, pour enjoliver les bâtiments techniques de la commune, la thématique des colporteurs a été choisie pour Mont de Lans village. Le transformateur à l'entrée du village est désormais habillé de magnifiques dessins qui rappellent l'histoire locale. Pour la réalisation de cette fresque, ENEDIS a contribué financièrement et participe à ce programme d'embellissement. Sur cette même thématique et en lien avec la singularité de l'histoire de la "rose bleue", une fresque sera réalisée prochainement sur un transformateur à Venosc village.

Stéfani Debout



Médiathèque • Exposition de photos sur les abeilles

Photographies : Luka Leroy

L'équipe de la médiathèque travaille beaucoup avec les écoles et de nombreux projets pédagogiques sont mis en place chaque année. L'année dernière, les élèves de la classe de CM2 ont écrit des histoires en partant d'images, et les ont racontées à l'aide du butai (théâtre japonais). Leurs textes sont rassemblés à la médiathèque.

En juillet et en août c'est un concours de bookface qui a été organisé. Ce défi consiste à prendre une photo en plaçant un livre où la couverture représente un visage ou une partie du corps, afin de créer une illusion.

Cette année, avec l'association Alp'Age, un prix coup de cœur sera organisé entre les écoles des 2 Alpes et les écoles de Whistler. La médiathèque proposera les livres aux enfants pour ce défi lecture.

Mais les agents de la médiathèque se déplacent aussi dans les classes tous les 15 jours pour leur raconter des histoires (contes de mille et une nuits, mythologie...). Avec les maternelles des ateliers thématiques (Noël, le jardin...) sont proposés aux enfants. Les élèves sont répartis en petits groupes, ils participent à de petits jeux.

Dans la salle d'exposition vous pouvez retrouver une exposition des photos de Luka Leroy sur les abeilles qui fait écho à l'exposition présentée à Venosc village. Les projets pour cette année 2020 -2021 avec le réseau des bibliothèques de l'Oisans : au mois de mai ce sera le mois de la BD et nous espérons chaque année accueillir un auteur ainsi qu'une exposition autour de cette thématique. La médiathèque accueille le public toute l'année et cet intersaison : les lundis mardis et jeudis de 15h à 18h30 et les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h30.



Mont de Lans

Café-musée Chasal Lento : les soirées de l'été

Les randonnées guidées, les mercredis du Chasal avec les métiers d'autrefois, et les soirées du Chasal ont reçus un vif succès cet été. La fréquentation est toujours à la hausse depuis plus de 3 ans et encore plus cet été. Si les vacanciers apprécient la terrasse et la dégustation d'un verre devant une vue à couper le souffle, ils en

profitent pour apprendre et comprendre l'histoire locale. Ce lieu est une invitation à faire une pause pour se détendre après une longue marche ou en remontant le temps dans le passé de nos villages avec Françoise qui sait capter l'attention des visiteurs en filant et cardant la laine.

Marie-Hélène Gravier



Venosc

Actu Bibliothèque de Venosc : L'histoire du livre qui voyage

Bientôt, les livres voyageront en Oisans. Avant, on venait à la bibliothèque pour emprunter un livre. Après l'avoir lu, on venait le reposer où on l'avait pris. Mais ça, c'était avant. Bientôt, avec le Réseau des Médiathèques de l'Oisans, instauré par la Communauté de Communes de l'Oisans avec convention et appui de la Médiathèque Départementale de l'Isère, le livre voyage. Ainsi un ouvrage retiré à la bibliothèque l'Ardoisière de Venosc peut être déposé à la bibliothèque des Deux Alpes ou dans toute autre bibliothèque de l'Oisans. Grâce à cette nouvelle manière de fonctionner, le livre se rapproche du lecteur. Autre avantage, les lecteurs oisians ont accès à l'ensemble des bibliothèques et donc à l'ensemble de leurs collections. Au-delà des livres, les usagers auront aussi à leur disposition les multiples trésors qu'elles renferment : DVD, CD, Jeux de société. À Venosc, la bibliothèque l'Ardoisière a fortement développé ses rayons BD et Jeux de société qui pourront ainsi être empruntés. Ainsi, notre BD coup de cœur de cet automne est « Une maternité rouge » dans laquelle un jeune malien prend la route des migrants vers Paris pour protéger une statuette ancienne. Un très beau conte contemporain superbement mis en images par Christian Lax.

Deux jeux de société, ont retenu notre attention, il s'agit d'Azul et de Skull, deux jeux au graphisme magnifique. Dans Azul, vous incarnez un artisan du 16e siècle, vous devez décorer les murs du palais royal d'Evora. Constituez la plus belle des mosaïques pour prendre l'avantage sur vos concurrents et devenez l'artisan le plus prestigieux de la royauté ! Un excellent jeu familial avec des règles simples mais avec aussi un niveau tactique qui donne envie d'y rejouer très vite !

Quant à Skull, il s'agit d'un jeu de bluff et d'enchères qui s'imposera comme un incontournable pour animer vos soirées et apéros. La bibliothèque l'Ardoisière vous accueille dans un cadre chaleureux pour un moment de lecture, de partage, de détente, de création ou tout simplement de papotage autour d'une lecture, d'un film, d'un spectacle...

La bibliothèque l'Ardoisière est ouverte le lundi et vendredi de 15h à 17h, le mercredi de 14h à 17h et le jeudi de 15h à 19h.

Pierre Balme - Camille Durdan



L'exposition l'abeille le pollen et l'apiculteur

L'homme et l'abeille : une histoire vieille d'au moins 9000 ans

L'analyse de résidus de cire incrustés dans des poteries révèle un usage des produits de la ruche largement épandu à travers l'Europe depuis au moins 9000 ans... L'exposition est prolongée tout l'hiver et vous pourrez la retrouver à l'Office de Tourisme de Venosc village et découvrir ce petit insecte si essentiel dans notre écosystème.

Pierre Balme

VIE ASSOCIATIVE

Demande de subvention

Le dossier de demande de subvention est en ligne. N'oubliez pas de transmettre tous les éléments à la mairie avant le 30 septembre.

www.mairie2alpes.fr/page-associations

Soutien aux associations



Pour votre information, le Département de l'Isère a voté un plan de soutien exceptionnel aux acteurs associatifs d'un montant de 30 millions d'euros. Les associations dont l'équilibre financier est fragilisé par les conséquences du Covid-19 peuvent dès maintenant solliciter une aide sur le site internet du Département de l'Isère, via le lien suivant : www.isere.fr/node/4081

L'association doit justifier :

- d'une perte de recettes fragilisant son équilibre financier ;
- et/ou d'une augmentation de dépenses liée à un surcroît d'activité.

Le formulaire est à compléter et à retourner au Département, par voie électronique ou postale, accompagné des pièces justificatives sollicitées.

Jocelyne Martin

Eco Projet les agents se mobilisent pour l'environnement

Depuis le 28 janvier 2020, un groupe d'agents de la collectivité s'est réuni pour envisager les actions de chacun, chaque jour, dans son quotidien, sur son lieu de travail pour agir sur la préservation de l'environnement et participer au développement durable. Après une première rencontre très riche en propositions, certaines actions ont été choisies pour être présentées aux élus et mise en action rapidement et d'autres seront mises en œuvre sur un plus long terme. Ce nouveau comité a été lui aussi victime du COVID et les rencontres de travail prévues n'ont pas pu avoir lieu. Mais il est convenu de reprendre toutes ces pistes de travail dès la rentrée : développer la communication sur le tri sélectif auprès des habitants et des vacanciers, création d'une application tri sélectif, multiplier les poubelles de tri dans les bureaux, avoir un système de recyclage du papier type « recygo », création de jardins partager...

Les agents de la collectivité



OFFICE DE TOURISME

Nous avons sauvé la saison d'été ! Alors qu'en avril dernier, l'incertitude et l'inquiétude régnaient, le volontarisme des professionnels des 2 Alpes a payé. Une campagne de communication ambitieuse a été lancée dès la mi-mai et nous avons tenu la date du 6 juin pour l'ouverture de la station comme cela était prévu. Nous terminons à plus 11% sur l'ensemble de la saison estivale et à plus 20% sur la seule période de juillet/août ! Plus encore, nous pouvons nous féliciter de la gestion sanitaire de cette belle saison d'été. Comme partout, nous avons eu des

personnes infectées par le Covid 19, mais grâce aux efforts de tous, au respect des gestes barrières, le nombre de cas a été contenu. Merci à tous ceux qui ont joué le jeu et respecté la réglementation.

Sauver la saison hivernale est aujourd'hui notre ambition. La commercialisation est lancée et les retours sont bons, même si l'inquiétude d'une deuxième vague et les limitations des déplacements des étrangers perturbent les réservations. Face à une recrudescence des infections et des obligations administratives qui s'accroissent,

plusieurs actions sont d'ores et déjà engagées pour cet hiver. Une communication ambitieuse, une plateforme de propositions au Préfet partagée avec les autres stations de l'Isère pour une plus grande cohérence, la poursuite de la charte 2BESAFE sont autant de pistes qui vont nous occuper cet automne. Mais face à une situation qui évolue chaque jour, il nous faudra continuer à être volontaires, ambitieux, mais aussi agiles et solidaires.

Éric Bouchet, directeur de l'Office de Tourisme des 2 Alpes



Les 2 Alpes s'engagent contre le coronavirus !

Grace à ce logo, retrouvez les professionnels qui ont mis en place des mesures sanitaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

COVID-19

- 1** Limitez les emballages
26 kg de déchets en moins
JE LIMITE LES EMBALLAGES
- 2** Produisez du compost
40 kg de déchets en moins
JE FAIS DU COMPOST
- 3** Utilisez un Stop Pub
15 kg de déchets en moins
JE METS UN STOP PUB
- 4** Réparez ou donnez vos appareils
16 à 20 kg de déchets en moins
JE FAIS REPARER MES APPAREILS
- 5** Achetez en vrac
2 kg de déchets en moins
JE MARCHÉ À LA CROIX
- 6** Limitez les emballages
26 kg de déchets en moins
J'UTILISE DES ECO-RECHANGES
- 7** Imprimez moins
6 kg de déchets en moins
JE LIMITE MES IMPRESSIONS
- 8** Donnez vos anciens vêtements
2 kg de déchets en moins
JE DONNE MES VÊTEMENTS
- 9** Préférez les cabas ou sacs réutilisables
2 kg de déchets en moins
J'UTILISE UN CABAS
- 10** Adoptez les gestes alternatifs :
pour éviter de jeter des aliments, acheter à la juste quantité.
20 kg de déchets en moins
STOP au gaspillage alimentaire

L'écologie c'est l'affaire de tous !

La nouvelle équipe municipale a mis en place une commission Environnement, ouverte et sensible aux besoins des bialpins. Vous pouvez la contacter pour apporter vos idées en passant par le service accueil de la Mairie. Plusieurs sujets ont déjà été lancés, dont :

- Accord avec la société Recygo pour le recyclage responsable des déchets de bureau (magazines, papier, cartouches...).
- Accord avec la société TRIALP (qui est déjà active sur la Commune) pour la collecte des huiles usagées auprès des commerçants et des individuelles.

Ces sociétés partenaires prennent en charge la récupération des matériaux à recycler.

Enrica Tasso - Hugo Mounier

➤ Nous pouvons tous contribuer à une commune plus verte avec de petits écogestes • Source : reduisonsnosdechets.fr

ÉTAT CIVIL 2019/2020

Afin de respecter la vie privée, la diffusion de l'état civil nécessite un accord des familles pour les naissances et les mariages.
Cette autorisation est signée à la mairie du lieu de l'évènement lors de la déclaration de la naissance ou du mariage.

VENOSC

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **MARTIN-DUPONT Ambre** née le 08/03/2019 à Saint-Martin-d'Hères
- **LOISON Gabin** né le 20/03/2019 à La Tronche
- **LOISON Yanis** né le 20/03/2019 à La Tronche
- **OLIVEIRA VANDEN BOSCH Luis** né le 11/06/2019 à La Tronche
- **DE BOVADILLA Newén** né le 26/07/2019 à La Tronche
- **POIROT April** née le 11/10/2019 à Échirolles
- **JACQUET PÈRE Olympe** née le 20/11/2019 à Le Creusot

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **TERRIEUX Pierre et IZABEL Flore** mariés le 12/04/2019

- **COLAS Daniel et BRODIE Kathryn** mariés le 24/08/2019
- **TONGE Luke et GAUDIN Marion** mariés le 19/10/2019
- **PERBOST Arnaud et TIAN-VAN-KAÏ Ketty** mariés le 11/01/2020
- **DENAUX Matthieu et FRANTIN Anne-Clémence** mariés le 18/07/2020
- **LAFRANCESCHINA Maxime et GLASSON Virginie** mariés le 22/07/2020

DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **ALBERT Damien** décédé le 29/01/2019
- **LACONDEMINÉ Paul** décédé le 21/05/2019
- **MARTIN Marie, épouse VIEUX** décédée le 26/06/2019

- **SICARD Marie-Louise, épouse BRUN** décédée le 27/06/2019
- **GIRARD Fernand** décédé le 17 juillet 2019
- **TESTON Odette, épouse FAURE** décédée le 01/08/2019
- **PEINTNER Philipp** décédé le 05/08/2019
- **BRISMONTIER Colette, épouse VILLARET** décédée le 11/10/2019
- **BALME Alice, épouse GARDEN** décédée le 11/11/2019
- **BERARD Paul** décédé le 24/01/2020
- **MAUVISSEAU Robin** décédé le 23/01/2020
- **BALME Carmen** décédée le 17/05/2020
- **DURDAN Maurice** décédé le 03/06/2020

MONT DE LANS

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents de :

- **DESHEIM Ophélie** née le 20/03/2019 à Saint-Martin-d'Hères
- **MALFATTO Lila** née le 05/06/2019 à Saint-Martin-d'Hères
- **ROUBIN Anatole** né le 19/06/2019 à Saint-Martin-d'Hères
- **DODE Andréa** né le 11/07/2019 à Saint-Martin-d'Hères
- **DAMBORADJIAN Gabin** né le 28/07/2019 à Chambéry
- **CONOR GUEVARA Ambre** née le 01/11/2019 à Echirolles
- **MONTAGNE Camille** née le 08/11/2019 à La Tronche
- **CHAMBRIARD Augustin** né le 10/11/2019 à Saint-Martin-d'Hères
- **NAVATEL Ezequiel** né le 02/04/2020 sur la commune de Les Deux Alpes
- **BONATO Swann** née le 12/07/2020 à Saint-Martin-d'Hères

- **FREES CAVIGIOLI Loup** né le 21/07/2020 à Échirolles

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

- **WERLÉ Yves et BLANCHARD Françoise** mariés le 06/02/2019
- **BELLET Martin et CATTIN Louise** mariés le 16/03/2019
- **LAMBERT Nicolas et PLAGNAT Amandine** mariés le 21/06/2019
- **PUISSANT Sébastien et PFISTER Mélanie** mariés le 24/06/2019
- **BOUVET Mickaël et GUEGUEN Pierrelina** mariés le 28/06/2019
- **LEJEUNE Fabien et RAGUENET Aurélie** mariés le 27/07/2019
- **ROUSSET Laurent et CHINN Zelpah** mariés le 31/08/2019
- **ROCHE Jean-François et SAUVEBOIS Marielle** mariés le 31/08/2019

- **HENRY Gaëtan et MERMILLOD-ANSELME Léa** mariés le 04/07/2020

DÉCÈS

Toutes nos condoléances aux familles de :

- **CLERY Viviane** décédée le 15/01/2019
- **SZÜCS Andréa** décédé le 09/02/2019
- **CHALVIN Marie-Louise née GRAVIER** décédée le 23/02/2019
- **GUISOLAND Jean-Marc** décédé le 15/03/2019
- **NEY Julie** décédée le 23/05/2019
- **LECOQ Olivier** décédé le 08/08/2019
- **BERTHAUD Michel** décédé le 26/11/2019
- **TREBILLON Arnaud** décédé le 12/12/2019
- **LAWES William** décédé le 03/02/2020
- **BARREYRE Maurice** décédé le 29/02/2020
- **GAILLARD François** décédé le 18/03/2020
- **CHARREL Jeannine née HUCHET** décédée le 01/07/2020

INFOS PRATIQUES



MAIRIE ANNEXE DE MONT DE LANS

Le Village - 38860 Mont-de-Lans
Tél. : 04 76 80 04 24
Fax : 04 76 79 57 09
mont-de-lans@mairie2alpes.fr

MAIRIE LES DEUX ALPES

48, av. de la Muzelle - 38860 Les 2 Alpes
Tél. : 04 76 79 24 24
Fax : 04 76 79 57 09
accueil@mairie2alpes.fr
www.mairie2alpes.fr

MAIRIE ANNEXE DE VENOSC

5, rue du câble Le Courtil - 38520 Venosc
Tél. : 04 76 80 06 75
Fax : 04 76 80 01 55
venosc@mairie2alpes.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS

1 bis, rue Humbert - BP 50 - 38520 Bourg d'Oisans
Tél. : 04 76 11 01 09
www.ccoisans.fr



SACO

2, ch. Château Gagnière - 38520 Bourg d'Oisans
Tél. : 04 76 11 01 09
www.saco-assainissement.fr